



REPUBLIQUE DU BENIN



## COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC) organise avec l'appui financier de Open Society Initiative for West Africa (OSIWA), une série de trois (03) ateliers régionaux de présentation et d'échanges sur le « Rapport d'observation et d'analyse des élections législatives du 26 avril 2015 et des élections communales, municipales et locales du 28 juin 2015 ».

Ces ateliers qui se tiendront les 19, 21 et 23 octobre 2015 respectivement à Parakou, Abomey et Cotonou regrouperont plusieurs parties prenantes notamment la CENA, le COS-LEPI, la Cour Constitutionnelle, la Cour Suprême, la HAAC, le MCRI, les partis politiques, les OSC intervenant dans le domaine des élections, les Procureurs Généraux près les Cours d'Appel, les Procureurs de la République près les Tribunaux de Première Instance, les Conseillers et personnel de l'ANLC.

L'objectif global assigné à ces activités est de porter le contenu du rapport à la connaissance des différentes parties prenantes afin de susciter à leur niveau une prise de conscience pour une véritable lutte contre l'impunité en période électorale et de contribuer à des élections effectivement transparentes et sincères.

De façon spécifique, les objectifs poursuivis se présentent comme suit :

- Partager avec les acteurs du système électoral, les constats faits par l'ANLC dans le cadre du suivi de ces deux élections de 2015;

- Attirer l'attention des participants sur les violations des dispositions légales relatives à la lutte contre la corruption en période électorale ;
- Inviter les différents acteurs du système électoral à s'engager dans la lutte contre l'impunité en période électorale ;
- Porter à la connaissance des acteurs du système électoral, les recommandations de l'ANLC pour une amélioration dans la mise en œuvre des processus électoraux à venir ;
- Recueillir les observations des participants aux ateliers sur le rapport afin de les intégrer à la version finale qui sera éditée et disséminée.

**Fait à Cotonou, le 16 octobre 2015**